

Veillez trouver ci-dessous un communiqué de presse de la FSU en date du 8 décembre 2011, interpellant le Ministre de l'Education Nationale concernant l'action sociale en direction de ses personnels.

---

**Le ministère de l'Education Nationale : dernier de la classe pour l'action sociale en direction de ses personnels ! La FSU interpelle le ministre.**

A la demande des ministres de la Fonction Publique et du Budget et sur proposition du comité d'action sociale interministériel, des missions d'inspection générale ont rendu leur rapport sur l'action sociale ministérielle et interministérielle dans la fonction Publique de l'Etat.

Le constat est édifiant : les personnels de l'Education Nationale « bénéficient » du montant de crédits alloués par l'Etat le plus faible ( moins de 80€ par personne et par an, dont seuls 29€ relèvent de la politique d'action sociale mise en œuvre par le ministère, alors que la moyenne pour l'ensemble des agents de l'Etat se situe à 284€ par personne et par an)

Le premier ministère en termes d'effectifs et de budget est la lanterne rouge en matière d'action sociale, et ce, quel qu'en soit le domaine : logement, restauration, enfance et famille, culture, loisirs et vacances.

L'exemple concernant les enfants des personnels de l'éducation nationale est révélateur du désintérêt du ministère. Il convient de souligner qu'alors que tous les autres ministères multiplient en cette période de fin d'année initiatives et prestations en faveur des enfants, les enfants des personnels de l'éducation nationale « bénéficient » de l'indifférence la plus totale de la part de l'employeur de leur(s) parent(s) à cette occasion.

La FSU, confortée par le récent vote massif des personnels, ne saurait se satisfaire de cette situation, ni admettre que ce constat accablant reste sans suite.

La FSU exige du Ministre, l'ouverture de négociation sur cette question, incluant un travail approfondi, inscrit dans la durée, avec la volonté de faire évoluer la situation :

Les personnels titulaires, contractuels et les retraités de l'Education Nationale ainsi que leurs familles ont droit au même respect que ceux des autres ministères.

--

PRESSE-FSU

Guillaume PRIOUX

01 41 63 27 40

06 50 00 35 73

[presse@fsu.fr](mailto:presse@fsu.fr)